
Adresse de la société populaire de Prades (Pyrénées Orientales) qui félicite la Convention sur ses travaux et l'assure de son entier dévouement à la révolution, lors de la séance du 5 thermidor an II (23 juillet 1794)

Françoise Brunel, Aline Alquier, IHRF - Institut d'histoire de la Révolution française

Citer ce document / Cite this document :

Brunel Françoise, Alquier Aline, IHRF - Institut d'histoire de la Révolution française. Adresse de la société populaire de Prades (Pyrénées Orientales) qui félicite la Convention sur ses travaux et l'assure de son entier dévouement à la révolution, lors de la séance du 5 thermidor an II (23 juillet 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIII - Du 21 messidor au 12 thermidor an II (9 juillet au 30 juillet 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1982. pp. 430-431;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1982_num_93_1_24218_t1_0430_0000_14

Fichier pdf généré le 21/07/2021

Séance du 5 Thermidor An II

(Mercredi 23 juillet 1794)

Présidence de COLLOT D'HERBOIS ⁽¹⁾

La séance est ouverte à onze heures par la lecture de la correspondance suivante.

1

Les administrateurs du directoire du district d'Altkirch (2) applaudissent au décret du 18 floréal; ils annoncent un envoi de dons récemment faits et expédiés dans les magasins de Strasbourg, dont les principaux objets sont 1540 chemises, 461 paires à bas, 141 paires de souliers, et ils invitent la Convention à ne descendre du sommet sacré de la montagne qu'elle n'ait réduit en poudre tous les trônes (3).

2

Les citoyens de la commune d'Aouste, district de Crest, département de la Drôme, témoignent leur admiration sur les travaux de la Convention, et joignent à leur adresse l'état des dons par eux faits, et qui consistent en 69 chemises, 60 aunes réduites en charpie, 51 paires de bas, 44 paires de souliers et une paire de guêtres; il terminent par annoncer que la société populaire a armé, équipé et payé à ses frais un soldat pour la légion de la Montagne.

Mention honorable de ces deux adresses, insertion au bulletin, et renvoi au comité des marchés (4).

3

Le commandant et la garnison du fort de Scarpe, département du Nord, félicitent la Convention de son décret du 18 floréal; ils

jurent que les esclaves de George et de Pitt n'échapperont pas à leurs coups, et joignent deux exemplaires d'un discours prononcé par un républicain pendant la célébration de cette fête.

Mention honorable, insertion au bulletin et renvoi au comité d'instruction publique (1).

4

La société populaire de Prades, département des Pyrénées-Orientales, félicite la Convention nationale sur ses sublimes travaux, et sur l'énergie avec laquelle elle a juré d'anéantir les factions qui menaçoient la liberté, lui témoigne sa reconnaissance et l'assure de son entier dévouement à la révolution (2).

[La Sté popul. de Prades à la Conv.; Prades, 20 prair. II] (3).

Citoyens représentans

Des hommes perfides qu'une fausse popularité avoient élevé à la gloire de siéger parmi vous, avoient conçu l'horrible projet de diviser la république, pour l'offrir en partage aux tirans qui vainement ont tenté de l'asservir

Non, jamais époque ne fut plus à craindre pour l'égalité et pour la liberté; la république fut ébranlée jusques dans ses fondemens. et déjà le français chancelloit sur le principe du despotisme.

il fallut votre énergie, il falut vos vertus et votre courage pour déjouer cet exécrable complot; des intrigans, des scélérats dignes amis de Brissot tenoient dans la plupart des départements les fils de cette trame infernale; ils arboroient avec audace l'étendard du fédéralisme.

mais vous, intrépides montagnards, inébranlables dans la résolution du peuple, vous osates mesurer l'abîme; vous vites avec horreur creuser le tom-

(1) D'après le *Moniteur*.

(2) Haut-Rhin.

(3) *P.V.*, XLII, 121. Mentionné par *J. Sablier*, n° 1456.

(4) *P.V.*, XLII, 121.

(1) *P.V.*, XLII, 122. *Bⁱⁿ*, 6 Therm. (1^{er} suppl^l).

(2) *P.V.*, XLII, 122.

(3) C 314, pl. 1254, p. 21.

beau à la république naissante; vous fîtes la révolution du 31 mai et la liberté fut encore sauvée.

Représentans, grâces vous soient rendues pour vos sublimes travaux dans cette mémorable journée, qui a vu l'unité et l'indivisibilité de la république s'élever triomphante sur les débris du fédéralisme écrasé; c'est elle qui, resserrant les liens qui doivent unir à jamais les français au Centre Commun, les a ralliés autour de la fraternité et les a convaincus que l'on ne pouvoit être heureux qu'avec l'autre.

qu'ils tremblent donc les hommes vils que les passions et l'or font mouvoir, les infames suppôts de pitt et de Cobourg qui voudroient tenter encore de diviser les républicains pour anéantir la liberté.

Représentans, nous célébrons avec solennité ce beau jour, cette époque heureuse qui mit le sceau à l'unité et à l'indivisibilité des français, en posant hors de la france les limites de la république française et dans l'effusion de la joye la plus pure, bénissant la sainte montagne, nous nous empressons de vous exprimer les sentiments de reconnaissance que vos immortels travaux et vos vertus héroïques nous inspirent sans cesse

VINCENS (secrét.), L. TIXEDOR (secrét.)

5

La société populaire de Baugé, département de Maine-et-Loire, adresse à la Convention nationale des félicitations sur ses travaux, sur l'abolition de l'esclavage des noirs, sur les secours accordés à l'enfance, à la vieillesse, aux parens des défenseurs de la patrie, à l'homme courbé sous le poids des travaux de la campagne, applaudit au décret du 18 floréal, et l'invite à rester à son poste.

Mention honorable de ces deux adresses, et insertion au bulletin (1).

[*La Sté popul. de Baugé à la Conv. ; s.d.*] (2).

Représentans, la République vous doit sa Gloire et son bonheur. Du sein de la Montagne est sortie l'étincelle révolutionnaire qui a électrisé tout le corps politique, la foudre qui frappe les traîtres et jette l'épouvante parmi les despotes. de cette sainte Montagne jaillit aussi la source de la Bienfaisance nationale qui distribue partout ses eaux salutaires. L'esclavage des Noirs est aboli. hommes, vous leur en avez assuré les droits.

L'enfant trop foible pour fournir à ses besoins, le vieillard qui ne le peut plus, celui surtout, courbé sous le poids de travaux pénibles de la campagne, le malheureux que des infirmités en empêchent, la patrie les adopte tous, elle leur ouvre à tous son sein maternel.

Braves soldats, l'unique soutien de vos parents, soyez tranquilles sur leur sort. les pères du peuple ont visité vos chaumières et acquittent votre dette sacrée.

patriotes indigens, que la nature à fait naître sans biens, mais qu'elle s'est pluë à enrichir de toutes les vertus, la Révolution a fait de riches conquêtes sur ses ennemis. Elle vous destine une portion de ces dépouilles.

Le peuple français arraché à la servitude, au fanatisme, il restoit à le sauver de l'athéisme et de l'immortalité [*sic*] qui l'enfanta. C'est encore sur la Montagne où des fourbes le vomirent que ce monstre a été terrassé, que l'Etre Suprême, l'immortalité de l'ame, le règne de la Vertu et de la probité sont proclamés, et c'est de là que descend la consolation dans tous les cœurs.

Graces vous soient rendues de tous ces bienfaits, fidels Représentans, vous avez, et la méritez, toute la confiance de la nation. Restez donc à votre poste. la malveillance seule pourroit vous le voir quitter sans regret. achevez vos immortels travaux, et ne remettez le gouvernail en d'autres mains, que lorsque le grand calme ayant succédé à la tempête, le vaisseau de l'Etat voguera tranquillement et sans danger. S'il étoit possible que des scélérats osassent attenter à vos jours, ils trouveront toujours des Geffroy autour de vous et la justice nationale les attend.

Quant à nous, entièrement dévoués à la Chose publique, elle est l'objet de tous nos soins, de tous nos efforts. nous éclairons l'ignorance, encourageons la foiblesse, démasquons le crime et l'hypocrisie.

Commandez-nous quelques mesures révolutionnaires. Consultant moins nos forces que notre zèle, nous nous y livrons avec ardeur.

telle à été l'entreprise d'un atelier de salpêtre. la Société l'a projeté aussitôt que vous avec imprimé ce grand mouvement à toute la République.

Cette utile entreprise accueillie par la municipalité avec toute la faveur qu'elle méritoit, autorisée par le directoire du district, a des commencemens heureux. déjà il est sorti de l'atelier 600 livres de salpêtre, et nous avons la certitude que le produit surpassera notre attente.

LAURENT, FERRIERE, j.p. FERRIERE (*comm^{re}*), BRETONNEAU jeune, LÉMUR, LAVALE, VALLÈS, BINEAU (?) Le jeune, CHAILLEY, NORMAND, C. CAILLEAUSSE, GAUDIN, LUCOT, L. CAMUS, urbin LEROY, CHANDERINEAU Cadet, Louis CHANCELIN, ROINARD, GIROLLET, BARDET Laîné, DUTIER le jeune, j.-M. FERRIERE (*agent nat. près la Comm.*), VERRYE le jeune, VERRYE (*membre du b^{au}*), CAILLIOL, BOUTIN, SALMON, BESNARD, COTTINEAU, SALMON rené, autre CAILLIOL, autre BARDÉT, MOREAU, CHEVALIER, SALLE, autre CAILLIOL, SACHER, GUILLAUME, CAILLIO, L. GALLOIS, Ch. AUDOUINEAU (?), GALOI, BONSERGENT, CHALE, GUILVAND, ROUESSÉZ, Thomas ROYER, CHAUSSEPIED, RAGNIN, Louis BRUNEAU, PIGNERON, MOCQUEREAU, FERRIERE (*présid.*), J.G. LENEUX (*secrét.*) [et 5 signatures illisibles].

6

Les administrateurs du district de Bellême, département de l'Orne, envoient à la Convention nationale l'état des objets d'or, de vermeil

(1) P.V., XLII, 122. Mentionné par J. Sablier, n^o 1456.

(2) C 314, pl. 1254, p. 22.